

Vos cotisations

Régime complémentaire prévoyance



CCN 66

IDCC 413

Régime conventionnel + options

Personnel cadre et non cadre

Taux en vigueur à compter du 01/01/2024

TAUX DE COTISATIONS				
En pourcentage du salaire brut annuel				
Garanties	Catégories	TA	TB	TC
Régime conventionnel	Cadre	2,49 %	3,75 %	3,75 %
	Non cadre	2,49 %	2,49 %	-
Régime conventionnel + Garantie Optionnelle : Franchise 30 jours	Cadre	3,41 %	5,89 %	5,89 %
	Non cadre	3,41 %	4,63 %	-
Régime conventionnel + Garantie optionnelle : Franchise 60 jours	Cadre	2,74 %	4,62 %	4,62 %
	Non cadre	2,74 %	3,36 %	-

TAUX DE COTISATIONS				
En pourcentage du salaire brut annuel				
Renfort Garantie Décès	Catégories	TA	TB	TC
Option décès - IAD	Cadre Non cadre Ensemble du personnel	0,23 %	0,23 %	0,23 %
Option décès – IAD + Allocation obsèques		0,27 %	0,27 %	0,27 %
Option décès - IAD accidentel		0,14 %	0,14 %	0,14 %

TA : fraction de salaire inférieure ou égale au PASS

TB : fraction de salaire comprise entre 1 fois et 4 fois le PASS

TC : fraction de salaire comprise entre 4 fois et 8 fois le PASS

PASS : Plafond Annuel de la Sécurité Sociale

APICIL Prévoyance

Institution de prévoyance régie par le
titre III du livre IX du Code de la Sécurité
sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE
N° 321 862 500

38 rue François Peissel
BP 99
69644 Caluire et Cuire Cedex
www.apicil.com